



بنك الإسكان
BANQUE DE L'HABITAT

AVIS D'APPEL A LA CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION D'ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS

Dans le cadre de l'application des dispositions de la circulaire aux Etablissements de Crédit N°2011-06 en date du 20 mai 2011, La Banque de l'Habitat lance un appel à la candidature pour la désignation de **deux Administrateurs Indépendants** :

1. Mission

- Participer activement aux réunions du Conseil d'Administration et aux délibérations afférentes comme tout autre administrateur,
- Présider le Comité des Risques ou le Comité Permanent de l'Audit Interne,
- Mettre en contribution leur expérience et savoir-faire dans la prise de décision par le Conseil.

2. Qualification et expérience

- Les candidats doivent répondre aux conditions suivantes :
- Avoir la Nationalité Tunisienne,
- Détenir un **diplôme universitaire** au minimum dans les domaines de la finance, la comptabilité, les sciences économiques ou les sciences de gestion (une maîtrise ou un diplôme équivalent au minimum),
- Justifier d'au moins 10 ans d'expérience dans les domaines bancaire, financier et toutes autres activités se rapportant **à l'audit interne** et à la **gestion des risques**.
- n'entretiennent aucune relation matérielle avec l'institution outre leur qualité d'administrateur.

3. Rémunération

En plus de son droit aux jetons de présence (dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale), l'administrateur indépendant percevra une indemnité pour chaque réunion du comité qu'il préside.

4. Candidature

Les personnes intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du **Bureau d'Ordre Central, 18 avenue Mohamed V 1080 Tunis**, contre la production d'un reçu attestant le versement en espèce de la somme non récupérable de trente dinars (30 d) au compte courant n° **14 207 207 3567000014 35** ouvert sur les livres de l'agence internationale de la BH sise à l'espace de Tunis, 1073 Montplaisir.

Les documents à fournir dans le dossier de candidature sont mentionnés dans le cahier des charges.

Les demandes de candidature doivent être présentées dans une enveloppe fermée et parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception ou par Rapide Poste ou déposées directement au Bureau d'Ordre Central au Siège Social de la Banque contre décharge libellé au nom de :

**Monsieur le Président du Conseil de la Banque de l'Habitat
18, avenue Mohamed V 1080 Tunis**

Les candidats doivent préciser le poste sollicité par leurs demandes de candidature (Comité des Risques ou Comité Permanent de l'Audit Interne).

L'enveloppe doit porter la mention obligatoire « **Ne pas ouvrir – Appel à la candidature pour le poste d'Administrateur Indépendant** ».

Les demandes doivent parvenir **au plus tard le 08 mai 2015 avant 16h00**, le cachet du Bureau d'Ordre Central faisant foi, faute de quoi, elles seront rejetées.

Les candidats retenus seront contactés par courriers à leurs adresses fournies au sein de leurs dossiers de candidature.